

## Les activités de l'USP en 2018

Le 23 novembre 2017, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le Programme d'activités 2018, arrêtant ainsi les objectifs de travail à atteindre pour cette année. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints pour chaque thème prioritaire.

Objectifs des thèmes prioritaires de 2018	Résultats
<b>Mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 104a sur la sécurité alimentaire</b>	
Présenter au Parlement les modifications à apporter dans la législation dépendant des lettres a à e du nouvel article constitutionnel 104a et en demander une mise en œuvre rapide.	L'USP s'est engagée pour une mise en œuvre concrète et rapide des principes prévus par l'article 104a. Dans ce cadre, elle a rencontré un certain succès dans la révision des ordonnances début 2019. Accompagnée d'autres organisations, l'USP a fait pression, y c. dans le domaine des accords de libre-échange (demande de durabilité pour l'huile de palme lors des négociations avec l'Indonésie et la Malaisie en particulier). Un premier échange a aussi eu lieu pour modifier les règles commerciales. En matière de protection des terres cultivables, l'USP a déposé une motion contre la compensation du défrichement et exigé des modifications dans le Plan sectoriel des surfaces d'assolement. L'USP va poursuivre ses activités dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 104a sur la sécurité alimentaire en vue du développement de la politique agricole.
Présenter au Conseil fédéral les modifications à apporter dans les ordonnances et en demander une mise en œuvre rapide.	
Définir le processus et le calendrier de la mise en œuvre des pistes et des mesures retenues.	
<b>Prendre part à la conception de la PA 22+</b>	
Parvenir avec le groupe interne de travail PA 2022+ à un consensus parmi les organisations membres.	Début 2018, le groupe de travail PA 2022+ s'est réuni pour définir l'orientation stratégique et la ligne de conduite commune des membres. Les discussions ont permis de fixer sept axes stratégiques pour l'agriculture suisse à l'horizon 2050. En juin, le groupe de travail a traité des idées soumises par les autorités. Celles-ci ont révoqué les points que le secteur agricole jugeait critiques. Le 22 novembre, les délégués ont adopté à l'unanimité une résolution consignant leurs souhaits pour plus de stabilité et moins d'administration. Vers la fin de l'année et après des discussions préliminaires, l'USP, le groupe de travail, le Comité ont élaboré une prise de position sur la PA 2022+ et l'ont mise en consultation auprès de toutes les organisations membres.
Élaborer des mesures en vue d'atteindre les objectifs visés pour la PA 2022+.	
Résumer les mesures dans un rapport et adopter celui-ci à l'AD 2018.	
Influer sur l'administration et la politique grâce au rapport sur la PA 2022+.	
<b>Réorienter la communication de base</b>	
Revoir de fond en comble les grandes lignes stratégiques de la communication de base.	La direction et le Comité de l'USP avaient déjà adopté la nouvelle stratégie de la communication de base en 2017.

Déployer l'image de marque (CI/CD) et la ligne promotionnelle de manière bien visible et cré-dible.	En juillet 2018, l'USP a lancé sa nouvelle commu-nication de base, portant le nom « Paysans suisse » accompagné du slogan « D'ici, avec pas-sion. », et sa nouvelle ligne publicitaire. Des pay-sannes et paysans expliquent sur des affiches quelles prestations ils fournissent à la population et quelles valeurs ils défendent.
Adapter le mixte des mesures à la nouvelle struc-ture et mettre celles-ci en œuvre en 2020 au plus tard.	L'intégration des grandes lignes stratégiques dans les différentes mesures est en cours.
Aller à la rencontre de toutes les parties pre-nantes et les informer de toutes les étapes du processus en toute transparence.	Un sous-groupe de la CP Communication a ac-compagné de près le processus. La nouvelle orientation a été présentée deux fois au Comité et une fois à la COD, à la plateforme de la com-munication de base et à la CSA.
Organiser une plateforme de la communication de base pour les chambres cantonales d'agriculture et les organisations sectorielles et, pour ces dernières, prendre Agro-Marketing Suisse à son bord.	À la plateforme de la communication de base 2017 et 2018, le développement de l'orientation était un thème de premier plan.
<b>Garantir des conditions commerciales équitables</b>	
Lancer des débats sur l'équité dans la chaîne de la valeur ajoutée, notamment en abordant le thème dans le rapport de situation.	La publication du rapport de situation a permis le lancement du thème de l'équité en début d'année, puis de l'introduire dans les discussions avec les acteurs du marché. Cependant, la route est encore longue pour que tous les marchés met-tent en œuvre cette équité.
Élaborer un train de mesures en vue de renforcer la position de l'agriculture dans la chaîne de va-leur ajoutée.	L'USP dispose d'une stratégie reposant sur quatre axes et un train de mesures visant à renforcer la position de l'agriculture dans les différentes chaînes de création de valeur.
Améliorer les compétences des paysans pour né-gocier sur des questions liées au marché en orga-nisant des cours de négociation.	L'USP a organisé un cours de négociation en Suisse alémanique et en Suisse romande. La parti-cipation s'est révélée importante.
Fournir les bases de négociations pour les ques-tions de marché et présenter des rapports pério-diques sur des thèmes touchant au marché.	Les organes reçoivent une information sur la si-tuation du marché à chacune de leurs séances. De plus, l'USP publie chaque semaine un rapport sur les prix du bétail de boucherie et plusieurs com-mentaires du marché.
Freiner, du point de vue de la politique de la con-currence, la concentration croissante des éche-lons en amont et en aval.	Dans le cadre des consultations de 2018, l'USP a plébiscité le contre-projet à l'initiative pour des aliments équitables, lequel visait à inscrire le con-cept de pouvoir de marché relatif dans la loi sur les cartels. Cette action permettrait à l'agriculture de renforcer sa position dans la chaîne de créa-tion de valeur.
Lancer et mettre en œuvre un projet visant la	En 2019, l'USP et GastroSuisse ont lancé et mis en

commercialisation directe en restauration.	œuvre un projet pour renforcer la collaboration entre les agriculteurs et les restaurateurs. L'USP collabore étroitement avec Agro-Marketing Suisse. Cette association a aussi lancé un projet pour promouvoir les produits indigènes dans la restauration rapide.
Développer les échanges avec le commerce de détail et les transformateurs, en vue de sensibiliser aux revendications de l'agriculture, et mener des discussions avec les organisations de consommateurs.	Deux rencontres au sommet ont eu lieu avec chacun des deux plus grands détaillants, et une discussion avec chaque autre. Dans ce cadre, l'USP s'engage toujours pour la prise en compte des produits suisses et des prix corrects. Des discussions avec les fédérations des consommateurs ont eu lieu à différents niveaux sur tous les thèmes actuels. Une collaboration avec la plus grande fédération, la SKS, a aussi vu le jour dans le cadre de l'association Stratégie Qualité.
Optimiser les règles régissant la déclaration d'origine et les méthodes de production (p. ex. sans OGM) et garantir leur mise en application.	Un retard dans différentes affaires politiques visant à renforcer la déclaration d'origine est à regretter. La Confédération a enfin toutes les cartes en main pour une déclaration positive des produits exempts d'OGM. Une mise en œuvre aura lieu en 2020.
Maintenir la protection douanière comme élément clé pour le commerce équitable.	Il a été possible de maintenir la protection douanière, voire de renforcer celle du sucre en introduisant un tarif minimal. Dans le cadre de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie, l'USP a su imposer des exigences plus importantes sur l'importation d'huile de palme.
Revendiquer, au sein des organisations internationales (OMA, OMC), à ce qu'il soit donné plus de poids aux aspects écologiques et sociaux dans les règles commerciales.	Les nombreux contacts et les rencontres au sommet avec les organisations agricoles d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon ont rendu populaire l'importance des règles de durabilité que prévoient les objectifs de l'ONU dans le commerce.
<b>Faits concernant l'agriculture</b>	
Dresser une liste de thèmes à propos desquels il existe un très grand décalage entre les images ancrées dans l'esprit de la population et la réalité d'une agriculture moderne.	La liste comprenait la protection des végétaux, l'affouragement, la détention d'animaux, la biodiversité, les antibiotiques et l'agriculture adaptée aux conditions géographiques. Ce dernier point s'est vu intégré dans les autres de manière indirecte, mais n'a pas fait l'objet d'un projet distinct. Le premier numéro du ZOOM, nouveau magazine jouissant déjà d'une popularité importante, portait sur le thème particulièrement sensible de la protection des végétaux.
Produire de courtes vidéos dans lesquelles une agricultrice ou un agriculteur, après une brève introduction, explique les malentendus liés aux	Des vidéos explicatives sur la protection des végétaux et la nourriture des animaux de rente ont été tournées et mises en ligne en 2018. La rédaction

thèmes choisis.	du script de la vidéo sur la biodiversité s'est terminée peu avant Noël. La vidéo sortira au printemps 2019.
Remanier les pages thématiques sur <a href="http://www.sbv-usp.ch">www.sbv-usp.ch</a> et les subdiviser en deux catégories : « Dossiers d'information » et autres dossiers. Les « Dossiers d'information » commencent par l'une des courtes vidéos précitées.	Il a été renoncé à cet objectif, car tout le site web de l'USP a fait peau neuve début 2019. À la place a eu lieu la mise sur pied d'Agrowiki ( <a href="http://www.agrowiki.ch">www.agrowiki.ch</a> ), site sur lequel sont publiées des textes informatifs et des vidéos.
Présenter, quand le thème est abordé dans les médias, la vidéo respective sur la page d'accueil et la partager sur les réseaux sociaux.	Pour ne pas brûler les étapes, seule la vidéo sur la protection des végétaux a été partagée sur les réseaux sociaux. Le projet se poursuit en 2019.
Introduire une page de questions-réponses sur le site de l'USP à propos des critiques souvent émises. L'idéal serait que les paysannes et paysans, et non l'USP, livrent les réponses.	Cette idée de base a été transposée sur les réseaux sociaux et mise en œuvre au moyen de publications informatives, des mesures ayant été déployées pour leur donner plus de visibilité.
Réaliser une conférence de presse dans une exploitation sur deux thèmes revêtant une importance ou une actualité particulière.	L'USP a réalisé une conférence de presse à propos de la protection des végétaux et de la parution du magazine ZOOM « Pourquoi nos plantes ont besoin d'être protégées » sur l'exploitation de Markus Lüscher, à Schalunen (BE). La Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques a constitué l'occasion d'élaborer, de mettre en ligne et d'envoyer un dossier de presse sur la résistance aux antibiotiques.
Compléter les chemins didactiques par deux ou trois thèmes délicats.	Des panneaux pour chemins didactiques portant sur la protection des végétaux, l'affouragement et la détention d'animaux ont été installés vers des exploitations en zones urbaines.

Objectifs des tâches spéciales par département	Résultats
<b>Économie animale : antibiotiques</b>	
Soutenir les projets de la branche visant à réduire les problèmes de résistance.	L'USP a accompagné de nombreux projets pour de nombreuses espèces. Elle a aussi élaboré un dossier de presse exposant toutes les activités de l'agriculture sur ce point.
Assurer un suivi étroit de la création de la base de données sur la consommation d'antibiotiques et veiller à ce que l'agriculture ne se voie pas imposer un surplus de travail administratif.	L'USP a suivi les travaux et y a intégré les revendications du secteur agricole. Elle est parvenue à faire en sorte que les agriculteurs ne doivent pas procéder à des relevés supplémentaires.
<b>Économie animale renforcer l'approvisionnement en aliments fourragers suisses</b>	
Élaborer une stratégie sectorielle avec des mesures visant à renforcer la production de céréales fourragères en s'adjoignant le concours de toute la chaîne de la valeur ajoutée.	Un groupe de travail placé sous la houlette de l'USP et porté par de nombreux acteurs a élaboré une stratégie pour un approvisionnement durable de fourrages suisses.
Élaborer et mettre en place des modèles com-	En 2018, certains acteurs importants de

merciaux pour accroître l'attrait des céréales fourragères.	l'industrie alimentaire suisse n'étaient malheureusement pas prêts à contribuer à l'accroissement de l'attrait des céréales fourragères, et ce même si les coûts sont minimes. Ces travaux se poursuivent en 2019.
Soutenir des mesures politiques visant à améliorer la rentabilité de la culture de céréales fourragères.	L'USP a une nouvelle fois soutenu la demande d'une prime pour les céréales fourragères. En 2018, le Conseil fédéral n'était toujours pas prêt à répondre à cette demande.
<b>Production végétale : protection des végétaux</b>	
Élaborer une stratégie face aux prochaines initiatives traitant de la protection des végétaux et mettre en œuvre des mesures correspondantes.	L'USP et ses organisations membres ont développé et mis en œuvre une stratégie complète : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'améliorer : information et sensibilisation en interne, mise en œuvre rapide et directe du Plan d'action national Produits phytosanitaires (PAN).</li> <li>2. Fournir des faits sur la protection des végétaux à la société : <i>cf. thème prioritaire Faits sur l'agriculture.</i></li> <li>3. Lutter contre les initiatives : Montrer les conséquences d'une acceptation des initiatives sur les exploitations et la société. Sur ce point, l'USP a commandé une étude à la HAFL, qui paraîtra en 2019.</li> </ol>
Mettre en œuvre la propre stratégie de protection des végétaux de concert avec les organisations membres.	Une série d'articles publiés dans la presse spécialisée a permis de sensibiliser les exploitations à la protection des végétaux et de les en informer de manière globale. L'USP a aussi donné le coup d'envoi du projet « De paysan à paysan : s'améliorer ensemble ». Ces mesures doivent permettre de donner des informations aux exploitations sur les résultats des dernières recherches et des projets régionaux, et, partant, de les diffuser.
Accompagner la mise en œuvre du plan d'action de la Confédération sur les produits phytosanitaires et y prendre une part active. Élaborer des bases à propos de la protection des végétaux.	L'USP a une nouvelle fois participé de manière active à différents groupes de travail de la Confédération et s'est ainsi engagée pour la mise en œuvre des mesures du PAN.
Renforcer l'information et la communication autour de la protection des végétaux (cf. thème prioritaire Faits sur l'agriculture).	En 2018, une conférence de presse dans le canton de Berne a marqué le lancement du nouveau magazine ZOOM, le premier numéro étant intitulé « Pourquoi nos plantes ont besoin d'être protégées ». L'USP a aussi pu expliquer ce thème complexe lors de tables rondes et d'exposés.
<b>Production végétale : nouvelles techniques de sélection</b>	
Élaborer des bases sur les nouvelles techniques de sélection végétale.	L'USP a rédigé un document de travail sur les nouvelles techniques de sélection végétale, adop-

	<p>té par la CSA et disponible sur le site web de l'USP.</p>
<p>Poursuivre le processus de formation d'opinion au sein de l'agriculture.</p>	<p>Le document de travail précité a permis à la CSA de lancer une discussion dans le secteur agricole, y c. au moyen de conférences et d'interviews dans la presse spécialisée.</p>
<p>Participer aux développements sur les plans politique et social.</p>	<p>L'USP a su défendre sa position dans différents organes politiques. Elle soutient la direction dans laquelle vont les décisions du Conseil fédéral prises en novembre 2018.</p>
<p>Ouvrir des échanges à ce sujet avec les consommatrices et les consommateurs.</p>	<p>L'association Stratégie Qualité s'est chargée de ces échanges par-delà les frontières agricoles.</p>
<p><b>Production végétale : mise en œuvre du plan de mesures de la stratégie pour la sélection végétale</b></p>	
<p>Prendre une part active dans l'élaboration des portfolios des futurs programmes d'obtention végétale.</p>	<p>Dans le cadre de la stratégie pour la sélection végétale, le portfolio de la sélection a pu être adopté. L'USP y a intégré les revendications du secteur agricole.</p>
<p>Identifier, en collaboration avec les organisations membres, le besoin d'action et les mesures nécessaires à l'obtention des plantes cultivées.</p>	<p>Des échanges sur la sélection végétale ont souvent lieu au sein de CP Production végétale. Ses membres y apportent les revendications des différents secteurs.</p>
<p>S'engager sur le plan politique pour que les obtentions végétales disposent de moyens financiers suffisants.</p>	<p>La motion Hausamman a permis de rassembler un large soutien pour renforcer la sélection végétale. Néanmoins, cette motion n'a fait que lancer l'engagement pour des moyens financiers suffisants. Il convient à présent d'entretenir cet engagement.</p>
<p><b>Production végétale : cultures spéciales : relever les défis</b></p>	
<p>Vérifier les modèles d'assurance contre les pertes de récolte, notamment dans le cadre des cultures spéciales.</p>	<p>L'USP est membre d'un groupe-pilote pour analyser les solutions d'assurance contre les pertes de récolte. L'OFAG l'avait chargée d'évaluer la faisabilité d'une telle solution dans le droit privé et de la structurer à prix réduits pour les agriculteurs. Ces travaux se poursuivent en 2019.</p>
<p>Trouver des solutions pour les défis spécifiques aux cultures spéciales dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires.</p>	<p>En 2018, l'USP s'est aussi engagée pour que soient disponibles des solutions autres que les produits désormais interdits pour protéger les cultures et que la recherche s'attèle à ce défi de manière accrue.</p>
<p>S'engager pour le maintien de la réglementation sur les importations de légumes.</p>	<p>Dans le cadre de la consultation sur la PA 22+. L'USP s'est prononcée en faveur du maintien de la réglementation en vigueur jusqu'à présent.</p>
<p><b>Énergie et environnement : mise en œuvre de l'accord sur le climat</b></p>	
<p>Associer les offices fédéraux compétents (OFEV, OFAG) à la définition de solutions réalisables.</p>	<p>L'USP s'est engagée auprès des offices fédéraux compétents (OFEV, OFAG) pour que les prescrip-</p>

	tions imposées à l'agriculture en matière de politique climatique valant pour l'agriculture soient réalistes. Jusqu'à présent, il n'a pas encore été accédé à la demande, si bien qu'il convient de poursuivre les discussions.
Poursuivre l'étroite collaboration avec AgroClean-Tech.	L'USP mène une étroite collaboration avec AgroCleanTech dans la politique climatique et la définition de mesures réalisables pour protéger le climat.
Travailler à la prise d'influence politique et au lobbying.	L'USP a suivi de près les discussions autour de la loi sur le CO <sub>2</sub> et y a donné plusieurs fois son avis. Pour elle, la définition d'un objectif réalisable constituait le cœur des discussions. À la fin du débat, le Conseil national a rejeté la nouvelle mouture de la loi sur le CO <sub>2</sub> dans son ensemble. Début 2019, le projet est passé devant le Conseil des États.
<b>Énergie et environnement : recycler les films d'ensilage</b>	
Concevoir le système de recyclage des films d'ensilage avec tous les acteurs pour qu'il soit abordable et pratique pour les agriculteurs.	Avec différents acteurs, l'USP a formé un groupe de travail pour développer un système de recyclage tenant compte des attentes des agriculteurs.
Organiser des ateliers avec le groupe de travail dédié au recyclage des films d'ensilage et relayer les attentes des agriculteurs.	Le système de recyclage élaboré se fonde sur une taxe anticipée de recyclage, réaliste et abordable pour les agriculteurs. Comme certains acteurs clés ne sont pas convaincus par le fonctionnement de ce système, celui-ci n'a pas encore été mis en œuvre.
Mettre en place l'information et la sensibilisation des agriculteurs en collaboration avec la division Communication.	Ces travaux n'ont pas été entamés en raison des difficultés précitées.
<b>Énergie et environnement : concours « Bandes fleuries »</b>	
Organiser un concours récompensant les plus beaux habitats fleuris en collaboration avec les instituts de recherche (HAFL, Agroscope, FiBL).	En été, l'USP et les instituts de recherche HAFL, Agroscope et FiBL ont organisé un concours pour trouver les plus beaux habitats fleuris. La plus belle bande fleurie de chacune des quatre catégories dans lesquelles elles étaient réparties s'est vue récompensée.
Informier et faire de la publicité pour le concours en collaboration avec la division Communication.	En collaboration avec la division Communication, il a été fait de la publicité pour le concours des bandes fleuries, de telle sorte que des agriculteurs de toute la Suisse y ont participé.
<b>Numérisation de l'agriculture</b>	
Mettre en place des partenariats pour la gestion des données des exploitations.	Le 19 juin, l'USP a signé la Charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses. Le Comité a décidé, pour préserver
Participer à la mise en place de conditions cadres	

tenant compte des intérêts des familles paysannes.	sa neutralité et en raison des risques inhérents, de ne pas participer sur le plan financier à la plateforme de données Barto. En revanche, il fera en sorte que les familles paysannes restent propriétaires de leurs données.
Soutenir les acteurs du système de connaissances agricoles (formation, vulgarisation et recherche) pour la mise en place d'un accompagnement efficace.	Le système de connaissances agricoles joue un rôle important dans le développement du secteur. En 2018, aussi bien Agridea qu'Agroscope ont fait face à des restructurations assez importantes et synonymes de grande insécurité. L'USP a soutenu la restructuration d'Agridea, car elle renforce la position des cantons et des organisations agricoles. De plus, elle s'est engagée pour qu'Agroscope puisse continuer à honorer son mandat de recherche, tout en développant ses liens avec la pratique.
<b>Initiatives en relation avec l'agriculture</b>	
Analyser les initiatives à venir et élaborer à temps une prise de position avec les organisations membres. Entreprendre des activités ciblées si nécessaire.	Sur les trois initiatives qui concernaient l'agriculture soumises au peuple en 2018 (aliments équitables, souveraineté alimentaire et vaches à cornes), la CSA a renoncé à formuler une recommandation de vote pour de multiples raisons. La division Communication a expliqué les positions de l'USP au public.
<b>Loi sur l'aménagement du territoire</b>	
Participer aux auditions et aux groupes d'experts de l'Office fédéral du développement territorial.	Pendant toute l'année, l'USP s'est engagée avec assiduité dans des groupes d'experts, a participé à des discussions avec des partenaires influents et a pris contact avec les autorités fédérales pour que la LAT II débouche sur un résultat positif. La déconvenue en a été d'autant plus importante lorsque le Conseil fédéral a publié son message en novembre. Les propositions limitent considérablement les possibilités de développement des exploitations, et ce même si l'agriculture ne peut construire qu'en dehors de la zone à bâtir tout en restant conforme à l'affectation de la zone. Par la suite, l'USP s'est engagée pour que le Parlement n'entre pas en matière et cherche des solutions avec d'autres parties prenantes.
Constituer un groupe de travail interne et faire circuler l'information dans les organes de l'USP.	
Participer au Réseau aménagement du territoire, à la Commission suisse pour les questions immobilières et à l'Association suisse pour l'aménagement national.	
Donner des exposés lors de conférences, de séminaires et d'événements rassemblant des parlementaires.	
Mener des entretiens bilatéraux avec des preneurs de décision importants.	
<b>Communication : accroître la notoriété du portail de la vente directe a-la-ferme.ch</b>	
Développer la notoriété du portail en ligne a-la-ferme.ch auprès d'un large public au moyen de prospectus, des réseaux sociaux, etc.	Pour vanter le portail « À la ferme » auprès de la population urbaine, il faut que celle-ci puisse y trouver le plus possible de fermes avec une offre particulièrement attrayante. Pour ce faire, l'USP a réalisé en janvier 2019 un publipostage destiné à toutes les exploitations membres des chambres cantonales d'agriculture.



Optimiser la visibilité et la recherche des offres.	La toute nouvelle fonction de recherche des fermes sur a-la-ferme.ch (et sur brunch.ch) sera opérationnelle fin mars 2019.
Intégrer le masque de recherche « À la ferme » sur des sites web intéressants.	En 2018 aussi, plusieurs chambres cantonales d'agriculture ont intégré le masque de recherche « À la ferme » sur leur site web (p. ex. celle du Jura).
Afficher des offres et des services de sites tiers intéressants en collaborant avec des distributeurs de données ou des plateformes de petites annonces numériques.	La collaboration avec le distributeur de données Guidle a débuté en avril 2018. Depuis, les offres d'« À la ferme », du Brunch du 1 <sup>er</sup> août et autres sont publiées sur des sites tiers passionnants, comme myfarm.ch.
Renforcer la collaboration avec les chambres cantonales d'agriculture et les organisations membres pour présenter un maximum d'offres et de services agricoles.	À partir de décembre 2018, l'USP a dispensé une formation à toutes les chambres cantonales d'agriculture et aux autres personnes concernées par l'introduction de portailpaysanssuisses.ch.
<b>Administration et Immeubles : implantation de l'office de l'OCA à Heiligenschwendi (BE)</b>	
Étudier l'implantation de l'office sur un nouveau site.	Le nouveau site a été évalué et l'office a déménager comme prévu en juin 2018.
Organiser le passage de témoin à la direction et les suppléances.	Le recrutement et l'engagement ont eu lieu en juin 2018.
Recruter un spécialiste du bâtiment issu du milieu agricole et à fort potentiel pour diriger l'office.	Il a été possible d'engager un diplômé de la HAFL disposant d'une formation de dessinateur en bâtiment.
Intensifier la prospection.	L'OCA s'est doté du logiciel de CRM de Messerli pour accroître l'acquisition de clients et la prospection.
<b>Agrimpuls : achever le projet d'occupation de réfugiés</b>	
Analyser les résultats et prendre les mesures nécessaires.	L'analyse des résultats a montré que les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire voulant travailler dans l'agriculture mais ne disposant pas encore d'expérience devraient être préparés de manière ciblée dans le cadre d'un projet comprenant des modules de formation et des stages. Néanmoins, il convient de réaliser ces projets préparatoires au niveau cantonal ou régional. Depuis août 2018, cinq cantons proposent de tels préapprentissage dans les écoles d'agriculture.
Organiser une rencontre avec les médias.	La rencontre avec les médias s'est tenue le 8 août 2018 à l'Inforama de Rütli à Zollikofen et a rencontré un franc succès. La semaine suivante, une première volée a commencé un apprentissage d'intégration.
<b>Agrisano : boucler la mise en application de l'étude sur la prévoyance</b>	

<p>Renforcer la sensibilisation au sujet des assurances et de la prévoyance à tous les niveaux de la formation.</p>	<p>Développé par Agrisano, l'ouvrage de référence sur les assurances dans l'agriculture, constitué d'un classeur, de présentations et d'exercices, est à présent bien établi, ayant trouvé son utilisation dans la formation agricole tant initiale que continue. En 2018, le classeur et les documents ont été traduits en français. Depuis, ils sont aussi utilisés en Suisse romande.</p>
<p>Sensibiliser les familles paysannes aux conséquences d'une optimisation fiscale trop poussée par des articles spécialisés et à l'occasion de formations.</p>	<p>En général, l'optimisation fiscale requiert la présentation d'un document attestant un revenu aussi modeste que possible. Un tel revenu empêche à son tour la mise en place d'une couverture optimale d'assurance et de prévoyance. En 2018, ce thème a de nouveau fait l'objet de divers articles spécialisés dans la presse agricole et de cours organisés par la Fondation Agrisano.</p>
<p>Renforcer et développer le conseil dans les chambres cantonales d'agriculture.</p>	<p>La constitution d'une couverture d'assurance et une prévoyance optimales demande beaucoup de temps et dépend de la situation de chacun. En fin de compte, seule une observation au cas par cas sur chaque exploitation permet de donner le meilleur conseil. C'est pourquoi la Fondation Agrisano encourage les chambres cantonales d'agriculture à donner des conseils généraux en assurance gratuits en leur fournissant un programme de CRM, une formation continue approfondie pour les conseillers et d'autres formes d'aide. En 2018, comme en 2017 déjà, plus de 2000 entretiens de conseil en assurance ont eu lieu. Ces chiffres sont réjouissants. À long terme, il convient toutefois d'atteindre 3000 conseils par année pour pouvoir assurer un conseil efficace à tous les niveaux.</p>
<p>Défendre un premier pilier solide et finançable dans le domaine de la prévoyance vieillesse.</p>	<p>La réforme Prévoyance vieillesse 2020 a été rejetée de peu le 24 septembre 2017. L'USP avait plaidé en faveur du « OUI ». Comme par le passé, elle continue et continuera de s'engager pour une AVS forte, surtout pour les personnes à faible revenu.</p>